

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 20 septembre 1974  
HF/ub

PRIORITE P 1

remis au télex à 16 h 00

*Reunion de la Commission*

432

Note BIO (74) 210 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

Les sujets suivants ont été traités au rendez-vous de midi :

1. Reprise des négociations avec les ACP

Les négociations vont reprendre la semaine prochaine dans le cadre d'un certain nombre de comités mixtes spécialisés. En principe 5 comités sont prévus, compétents respectivement pour :

- les échanges commerciaux,
- la coopération financière,
- la coopération industrielle,
- la stabilisation des recettes d'exportations,
- les produits agricoles.

Les premières réunions auront lieu mercredi, 25 septembre (échanges commerciaux et coopération financière).

2. Conseil "Budget"

Le Conseil "Budget" se tiendra lundi à partir de 10 h 00.

a. Procédure

Le Conseil doit arrêter le projet de budget qui sera transmis à l'Assemblée. Celle-ci dispose de 45 jours pour l'approuver ou l'amender. (Probablement à la session de novembre.) Une deuxième lecture devrait avoir lieu au Conseil vers la fin novembre de sorte que le Parlement puisse arrêter définitivement le budget au courant du mois de décembre.

- b. Quant au fond je vous renvoie à la note P-54. Les travaux préparatoires au COREPER ne permettent pas d'espérer une discussion facile au Conseil. Il est fort probable que celui-ci amputera considérablement les crédits demandés par la Commission et ceci notamment chaque fois que ces crédits ne correspondent pas à une décision définitive et détaillée du Conseil. (Par exemple: fonds régional, assistance financière aux pays en voie de développement, budget de recherche etc.) La Commission en tout état de cause maintiendra intégralement ses demandes.

Je vous rappelle par ailleurs certaines caractéristiques du budget de la Communauté: <sup>est</sup>

Son importance <sup>est</sup> éminime par rapport aux budgets des Etats membres (2,2 % du total des budgets des états). En fait il peut être comparé au budget d'un Land en Allemagne fédérale: il atteint cette année environ 21 millions de DM, chiffre déjà dépassé en 1972 par exemple par le budget du Land Nordrhein-Westfalen.

./.

Sa structure est caractéristique par l'importance des dépenses d'intervention par rapport aux dépenses de fonctionnement: ces dernières ne représentent que 5 % du total. Il est intéressant à titre de comparaison de noter que les dépenses de fonctionnement par exemple des administrations agricoles nationales se situent entre 12 et 22 % (1970).

Par ailleurs, le budget de la Communauté est le budget d'une entreprise en développement et à ce titre ne peut être comparé au budget d'un état où toutes les fonctions sont déjà en place et où l'on ne part pas de zéro ni en termes de politique ni en termes de crédit. Je vous renvoie sur ce point au discours du Président Ortolli à Mayence.

Enfin, il peut être intéressant de préciser la ventilation par secteur de l'augmentation des dépenses. Cette augmentation de 1.855 MUC se répartit de la façon suivante :

- fonds régional - 650 MUC = 35 % du total
- agriculture - 549,5 MUC = 29,6 % du total (cette augmentation correspond presque exclusivement aux crédits du FEOGA garantis).
- aide au développement - + 350 MUC = 16,4 % du total (il s'agit là notamment des crédits demandés pour l'action d'urgence des Nations-Unies et pour l'assistance financière au profit des ACP et du Maghreb).
- politique sociale - + 86,5 MUC = 4,6 % du total (cette augmentation est imputable, essentiellement au fonds social dont l'activité est, plus importante que la situation de l'emploi se détériore).
- recherche - + 43,5 MUC = 2,3 % du total.
- dépenses de fonctionnement - + 114 MUC = 6,1 % du total.

### 3. Conseil "Développement"

Le Conseil "Développement" se réunira mardi, 24 septembre à partir de 10 h 00. Cette réunion doit permettre surtout à la Communauté de prendre une décision quant à sa participation à l'action d'urgence des Nations-Unies. Je vous rappelle que la Commission propose de débloquer une première tranche de sa contribution soit 150 millions de dollars.

Par ailleurs, une première discussion devrait avoir lieu sur la préparation de la Conférence alimentaire mondiale qui doit se tenir à Rome du 5 au 16 novembre. Parmi les sujets qui seront traités lors de cette conférence on peut citer notamment :

- l'évolution de la situation alimentaire mondiale,
- les possibilités d'augmentation de la production agricole dans les pays en voie de développement,
- le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale,
- l'aide alimentaire.

Amitiés,

B. OLIVI

